

2025

# RAPPORT DÉCISION MODIFICATIVE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE



[isere.fr](http://isere.fr)

**isère**  
LE DÉPARTEMENT





## SOMMAIRE

### LES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

- ④ LES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES DE LA DÉCISION MODIFICATIVE
- ⑧ LA PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE

### BUDGET EN FAVEUR DES MOBILITÉS, DE L'HABITAT, DE L'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES ET DU NUMÉRIQUE

- ⑯ ROUTES
- ⑯ TRANSPORTS
- ⑯ LOGEMENT
- ⑯ AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE
- ⑯ SOLIDARITÉ TERRITORIALE

### BUDGET EN FAVEUR DE L'ACTION SOCIALE ET DES SOLIDARITÉS

- ⑫ ENFANCE ET FAMILLE
- ⑫ PERSONNES ÂGÉES
- ⑬ PERSONNES HANDICAPÉES
- ⑭ COHÉSION SOCIALE
- ⑮ SANTÉ PUBLIQUE

### BUDGET EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DU SPORT

- ⑯ ÉDUCATION
- ⑯ JEUNESSE ET SPORTS

### BUDGET EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT, DU TOURISME, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA MONTAGNE, DE LA FORêt ET DE L'AGRICULTURE

- ⑯ AGRICULTURE
- ⑯ EAU
- ⑯ MONTAGNE
- ⑯ ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
- ⑯ ATTRACTIVITÉ ET TOURISME
- ⑯ EUROPE, DÉVELOPPEMENT, INNOVATION

### BUDGET EN FAVEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

- ⑯ CULTURE ET CITOYENNETÉ
- ⑯ COOPÉRATION INTERNATIONALE

### BUDGET EN FAVEUR DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS GÉNÉRAUX

- ⑯ SÉCURITÉ
- ⑯ ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- ⑯ RESSOURCES HUMAINES
- ⑯ BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

# LES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

La Décision modificative (DM) qui sera présentée au vote le 17 octobre prochain propose en fonctionnement une augmentation des dépenses (+ 18,20 M€) et des recettes (+ 61,52 M€). En investissement, les dépenses sont stables (+ 182 K€) et les recettes diminuent (- 11,52 M€).

Cette DM est globalement excédentaire principalement du fait de l'augmentation, non prévisible, de trois recettes de fonctionnement :

- **Le rebond, plus important que prévu, des DMTO (Droits de mutation à titre onéreux) apporte 12 M€ supplémentaires.**
- **Le Département est, à nouveau, bénéficiaire du fonds national de péréquation des DMTO pour 9,72 M€.**
- **La confirmation du renouvellement en 2025 de la dotation exceptionnelle CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) visant à augmenter le taux de compensation des dépenses APA (Allocation personnalisée d'autonomie) permet d'inscrire 12,70 M€.**

À elles seules, ces trois recettes supplémentaires représentent 34,42 M€, soit plus de la moitié des recettes de fonctionnement de la DM. La hausse des dépenses de fonctionnement est quasi exclusivement portée par les politiques de solidarités (+ 28,21 M€).

Ainsi la politique de l'enfance est en hausse de 5,3 M€ en fonctionnement et les politiques de l'autonomie sont en hausse de 13,7 M€ en fonctionnement.

Concernant le RSA, le nombre d'allocataires en Isère est en hausse de 2 % environ, le montant moyen versé par allocataire est en hausse de 2,5 % et suite à la revalorisation du montant de l'allocation de 1,7 % décidée par l'État, il convient de prévoir une inscription complémentaire de + 9,5 M€.

**En investissement**, les inscriptions budgétaires ont été ajustées à l'avancement des chantiers et des projets. La plus grande part de ces ajustements a été faite sur la politique aménagement numérique, pour laquelle des dépenses supplémentaires de 10,77 M€ sont ajoutées et des recettes diminuées de 17 M€ car elles seront perçues en 2026.

Notons enfin que des crédits importants sont prévus sur la politique logement tant en recettes qu'en dépenses sur le fonctionnement et l'investissement afin de prendre en compte les écritures de régularisation nécessaires à l'intégration du Fonds de solidarité logement (FSL) dans le budget départemental. Ces écritures conduisent à un solde de gestion de + 3,8 M€.

Compte tenu de ces éléments, la décision modificative présente une section de fonctionnement en excédent de 43,17 M€ et une section d'investissement en déficit de 11,56 M€. L'excédent dégagé permet de proposer une réduction de l'emprunt prévisionnel d'équilibre à hauteur de 31,61 M€ (pour mémoire BP 2025 = 179,80 M€) le portant ainsi à 148,19 M€.

## LES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES DE LA DÉCISION MODIFICATIVE

Le budget consolidé du Département s'établit, pour 2025, comme suit :

	Dépenses	Recettes
BP 2025 (avec reports)	1 831 537 259,66 €	1 842 845 232,52 €
DM 2025	46 942 961,49 €	46 942 961,49 €

Le projet de décision modificative consolidée s'élève à 46 942 961,49 € en dépenses et recettes.

## Les dépenses de fonctionnement

Les principales évolutions des dépenses de fonctionnement sont :

- + 12,52 M€ pour la politique « logement » presque exclusivement consacrés aux écritures de régularisation suite à l'intégration du FSL dans le budget départemental (+ 12,13 M€) ;
- + 10,11 M€ au titre de la politique « personnes âgées », en grande majorité en faveur du soutien à domicile (+ 8,68 M€) et l'hébergement (+ 1,89 M€) ;
- + 9,21 M€ en « cohésion sociale » dont + 9,50 M€ d'ajustements de l'allocation RSA ;
- + 3,59 M€ au titre de la politique « personnes handicapées », augmentation consacrée au soutien à domicile (+ 2,87 M€) ;
- + 5,30 M€ sur la politique « enfance et famille », dont 5,90 M€ consacrés aux frais d'entretien des enfants ;
- - 23,83 M€ au titre de la politique « finances » principalement en lien avec le retrait des crédits prévus dans le cadre du Dilico (- 28,20 M€).

## Les recettes de fonctionnement

Les principales évolutions des recettes de fonctionnement sont :

- + 24,37 M€ sur la politique « finances » avec + 12 M€ au titre des DMTO, + 4,98 M€ de fiscalité indirecte (dont 1,51 M€ au titre de la TSCA - Taxe spéciale sur les conventions d'assurances), et + 9,72 M€ au titre du fonds de péréquation des DMTO ;
- + 21,65 M€ pour la politique « logement » presque exclusivement consacrés aux écritures de régularisation suite à l'intégration du FSL dans le budget départemental (+ 17,80 M€) ;
- + 11,70 M€ pour la politique « personnes âgées » dont + 12,47 M€ en lien avec le soutien à domicile, notamment dans le cadre du fonds de financement de l'APA (+ 12,70 M€) ;
- + 1,84 M€ pour la politique « personnes handicapées » dont 1,44 M€ liés à l'ajustement de participations CNSA, majoritairement dans le cadre du fonds de financement de la PCH (+ 1,00 M€) ;
- + 1,77 M€ sur la politique « enfance et famille » pour tenir compte des frais d'entretien des enfants en établissement (+ 1,18 M€).

## Les dépenses d'investissement

Les principales évolutions des dépenses d'investissement sont :

- + 10,77 M€ au titre de la politique « aménagement numérique » afin d'assurer un versement au délégataire ajusté aux réalisations ;
- + 5,98 M€ pour la politique « logement » presque exclusivement consacrés aux écritures de régularisation suite à l'intégration du FSL dans le budget départemental (+ 5,99 M€) ;

- - 1,82 M€ pour la politique « routes » principalement liés aux interventions à poursuivre dans la vallée du Vénéon (+ 1,17 M€) et aux ajustements de crédits en fonction de l'avancement des opérations pour le renforcement et l'extension du réseau (- 1,74 M€), pour la sécurité (- 0,65 M€) et pour les bâtiments routiers (- 0,36 M€) ;
- - 2,38 M€ sur la politique « culture et citoyenneté » pour s'ajuster au rythme des chantiers bâimentaires (- 2,27 M€) ;
- - 4,25 M€ au titre de la politique « solidarité territoriale » principalement pour tenir compte de l'avancement des opérations dans le cadre d'Action cœur de ville (- 3,00 M€) ;
- - 4,96 M€ sur la politique « éducation » liés aux réajustements opérationnels en matière de construction et réhabilitations des collèges.

## Les recettes d'investissement

Les principales évolutions des recettes d'investissement sont :

- + 6,41 M€ sur la politique "finances" principalement liés au réajustement du FCTVA (Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée) perçu au titre des réalisations 2024 ;
- + 2,09 M€ pour la politique « logement » presque exclusivement consacrés aux écritures de régularisation suite à l'intégration du FSL dans le budget départemental (+ 2,08 M€) ;
- - 2,76 M€ sur la politique « éducation » liés au décalage du dispositif TNE, Territoires numériques éducatifs (- 2,59 M€) ;
- - 17,00 M€ pour la politique « aménagement numérique » dus au décalage d'encaissement des recettes de l'Etat et de la Région.

## Les inscriptions équilibrées en dépenses et recettes

Les inscriptions équilibrées en dépenses et recettes concernent :

- + 0,60 M€ pour les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes en fonctionnement ;
- + 27,77 M€ pour la subvention d'équipement entre le budget annexe aménagement numérique et le budget principal.

## Les autres ajustements

### ■ Reprises de provision

En application de la délibération du 19 novembre 2021, un réajustement annuel des provisions pour garantie d'emprunt doit être opéré afin de répondre à la couverture de 10 % du capital restant dû (CRD) N-1 des emprunts garantis au bénéfice des personnes morales de droit privé, hors logement social.

Ce réajustement, calculé sur le CRD constaté au 31/12/2024 pour ce type d'emprunt garanti, conduit à reprendre la provision constituée au BS 2008 à hauteur de 196 195,82 €.

Les « créances irrécouvrables » font l'objet d'une provision constituée lors des BP dans l'attente de l'état du payeur départemental relatif aux admissions en non-valeur et aux créances éteintes au titre de l'exercice.

Au vu de l'état des restes à recouvrer transmis pour 2025, il convient de reprendre la provision constituée au BP 2022 à hauteur de 66 060,64 €.

### ■ Durées d'amortissement

Il convient de compléter la délibération n°2022 BP 2023 F 34 13 du 8 décembre 2022 relative aux durées d'amortissement de la façon suivante :

Libellé	Nature comptable	Durée d'amortissement	Modalités d'amortissement
Frais d'études, d'élaboration, de modifications et révisions de documents d'urbanisme	202	5 ans	N+1
Autres immobilisations incorporelles (IRU)	2088	Selon la durée du contrat	N+1

Le projet de décision modificative pour 2025 est arrêté et consolidé à la somme de 46 942 961,49 € en dépenses et recettes.

	Dépenses	Recettes
Investissement	27 949 413,73 €	-15 365 908,54 €
Fonctionnement	18 993 547,76 €	62 308 870,03 €
Total	46 942 961,49 €	46 942 961,49 €

## LA PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE

### ■ Par chapitre

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2025 + Reports	DM 2025
<b>Dépenses</b>				
<b>Investissement</b>				
018	Revenu de solidarité active (investissement)	150 000,00	330 800,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	40 000,00
13	Subventions d'investissement	66 910,00	66 910,00	-66 910,00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 796 859,17	64 796 859,17	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles	16 399 400,00	22 886 226,49	-103 842,00
204	Subventions d'équipement versées	104 797 910,00	134 397 526,36	18 954 719,07
21	Immobilisations corporelles	20 901 950,52	37 092 670,51	-1 485 109,43
23	Immobilisations en cours	167 216 925,29	187 471 354,46	-10 318 921,48
27	Autres immobilisations financières	32 608 485,00	32 950 485,00	21 178 994,47
455101	Opérations d'invest. EPLE Acquisition équipements cité mixte Stendhal 2025 dépenses	45 000,00	45 000,00	0,00
4551010	Opérations d'invest. EPLE Travaux AP 7T cité mixte Stendhal (oasis cours) dépenses	40 000,00	40 000,00	0,00
4551011	Opérations d'invest. EPLE Travaux PPMA cité mixte Europole (parking vélos) dépenses	50 000,00	50 000,00	-35 000,00
4551012	Opérations d'invest. EPLE Travaux PPMA cité mixte Stendhal (parking vélos) dépenses	50 000,00	50 000,00	-35 000,00
4551013	Opérations d'invest. EPLE Travaux PPMA cité mixte Prévost (parking vélos) dépenses	50 000,00	50 000,00	-40 000,00
4551014	Opérations d'invest. EPLE Travaux AP 4V cité mixte Europole (éclairage LED) dépenses	63 200,00	63 200,00	14 800,00
4551018	Opérations d'invest. EPLE Travaux AP 6Q cité mixte Stendhal (portique - circulations - LED) dépenses	44 000,00	44 000,00	29 600,00
455102	Opérations d'invest. EPLE Acquisition équipements cité mixte Europole 2025 dépenses	45 000,00	45 000,00	0,00
455103	Opérations d'invest. EPLE Acquisition équipements cité mixte Prévost 2025 dépenses	55 000,00	55 000,00	-10 000,00
455104	Opérations d'invest. EPLE Travaux PPMA cité mixte Europole (enveloppe 2025) dépenses	40 000,00	40 000,00	7 500,00
455105	Opérations d'invest. EPLE Travaux PPMA cité mixte Stendhal (enveloppe 2025) dépenses	50 000,00	50 000,00	7 500,00
455106	Opérations d'invest. EPLE Travaux PPMA cité mixte Prévost (enveloppe 2025) dépenses	50 000,00	50 000,00	5 000,00
455107	Opérations d'invest. EPLE Travaux AP 5S cité mixte Europole (toitures) dépenses	203 000,00	203 000,00	-194 000,00
455108	Opérations d'invest. EPLE Travaux AP 5S cité mixte Prévost (toitures) dépenses	80 000,00	80 000,00	-45 000,00
455109	Opérations d'invest. EPLE Travaux AP 7T cité mixte Europole (oasis cours) dépenses	100 000,00	100 000,00	60 000,00
458110	Dép. pour opérations d'invest. sous mandat enfouissement réseaux Orange RD519	0,00	108 000,00	0,00
458112	Dép. pour opérations d'invest. sous mandat joints de chaussée SNCF pont commune de Grenay	0,00	32 000,00	0,00
458117	Dép. opé. d'invest. sous mandat Déplact réseau ENEDIS col du Fau - col de Lus-la-Croix-Haute RD 1075	150 000,00	150 000,00	-150 000,00
458118	Dép. opé. d'invest. sous mandat Déplact réseau ORANGE col du Fau - col de Lus-la-Croix-Haute RD 1075	150 000,00	150 000,00	-150 000,00
458119	Dép. pour opérations d'invest. sous mandat enrobés itinéraire provisoire de la VV63	0,00	98 321,05	-5 931,55
458120	Dép. pour opérations d'invest. sous mandat conduite d'eau RD 1075 St-Maurice-en-Trièves	0,00	4 160,00	-4 160,00
458121	Dép. pour opérations d'invest. sous mandat Amégt. sécurité Frontonas	532 800,00	532 800,00	0,00
458122	Dép pour opérations d'invest. sous mandat OA limitrophe Pont de Serrières	441 282,00	441 282,00	-135 282,00
458127	Dép pour opérations d'invest. sous mandat protection chutes blocs La Buisse	100 000,00	100 000,00	-3 889,84
458129	Dép. pour opérations d'invest. sous mandat RD216 Tréminis reprise VC de la Faurie pour déviation PL	0,00	0,00	184 000,00
45818	Dép. pour opérations d'invest. sous mandat Etudes Via Rhône entre Vertrieu et St-Sorlin-en-Bugey	0,00	18 527,00	0,00
458215	Rec. pour opérations d'invest. sous mandat passerelle de la VV63	0,00	0,00	346,49

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2025 + Reports	DM 2025
<b>Dépenses</b>				
<b>Fonctionnement</b>				
011	Charges à caractère général	99 724 639,91	109 355 016,37	71 307,96
012	Charges de personnel et frais assimilés	247 446 897,00	247 446 897,00	-59 280,00
014	Atténuations de produits	59 601 572,00	59 721 000,57	-27 237 688,00
016	Allocation Personnalisée d'Autonomie	162 112 960,00	162 463 421,29	8 626 743,00
017	Revenu de solidarité active (fonctionnement)	153 542 973,00	155 604 145,57	9 297 306,00
65	Autres charges de gestion courante	542 302 913,13	545 551 580,50	20 418 615,57
657	Autres charges de gestion courante	40 998 532,44	55 996 981,87	7 555 399,23
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	773 930,00	775 874,00	0,00
66	Charges financières	7 212 070,00	7 212 070,00	-57 374,00
67	Charges exceptionnelles	867 980,00	1 186 918,45	378 518,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 630 232,00	3 630 232,00	0,00
<b>TOTAL DÉPENSES</b>			<b>1 727 492 421,46</b>	<b>1 831 537 259,66</b>
				<b>46 942 961,49</b>

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2025 + Reports	DM 2025
<b>Recettes</b>				
<b>Investissement</b>		<b>328 178 287,20</b>	<b>357 474 726,88</b>	<b>-15 365 908,54</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	14 267 963,95	14 267 963,95	0,00
024	Produit des cessions d'immobilisation	921 000,00	921 000,00	-485 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	65 599 053,58	65 599 053,58	4 413 120,00
13	Subventions d'investissement	52 901 541,50	82 004 128,52	8 254 916,00
16	Emprunts et dettes assimilées	189 133 329,00	189 133 329,00	-31 614 500,00
204	Subventions d'équipement versées	603 590,00	603 590,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	150 000,00	215 800,00
27	Autres immobilisations financières	2 658 649,17	2 658 649,17	4 088 345,30
455201	Opérations d'invest. EPLE Acquisition équipements cité mixte Stendhal 2025 recettes	45 000,00	45 000,00	0,00
4552010	Opérations d'invest. EPLE Travaux AP 7T cité mixte Stendhal (oasis cours) recettes	40 000,00	40 000,00	0,00
4552011	Opérations d'invest. EPLE Travaux PPMA cité mixte Europole (parking vélos) recettes	50 000,00	50 000,00	-35 000,00
4552012	Opérations d'invest. EPLE Travaux PPMA cité mixte Stendhal (parking vélos) recettes	50 000,00	50 000,00	-35 000,00
4552013	Opérations d'invest. EPLE Travaux PPMA cité mixte Prévost (parking vélos) recettes	50 000,00	50 000,00	-40 000,00
4552014	Opérations d'invest. EPLE Travaux AP 4V cité mixte Europole (éclairage LED) recettes	63 200,00	63 200,00	14 800,00
4552018	Opérations d'invest. EPLE Travaux AP 6Q cité mixte Stendhal (portique - circulations - LED) recettes	44 000,00	44 000,00	29 600,00
455202	Opérations d'invest. EPLE Acquisition équipements cité mixte Europole 2025 recettes	45 000,00	45 000,00	0,00
455203	Opérations d'invest. EPLE Acquisition équipements cité mixte Prévost 2025 recettes	55 000,00	55 000,00	-10 000,00
455204	Opérations d'invest. EPLE Travaux PPMA cité mixte Europole (enveloppe 2025) recettes	40 000,00	40 000,00	7 500,00
455205	Opérations d'invest. EPLE Travaux PPMA cité mixte Stendhal (enveloppe 2025) recettes	50 000,00	50 000,00	7 500,00
455206	Opérations d'invest. EPLE Travaux PPMA cité mixte Prévost (enveloppe 2025) recettes	50 000,00	50 000,00	5 000,00
455207	Opérations d'invest. EPLE Travaux AP 5S cité mixte Europole (toitures) recettes	203 000,00	203 000,00	-194 000,00
455208	Opérations d'invest. EPLE Travaux AP 5S cité mixte Prévost (toitures) recettes	80 000,00	80 000,00	-45 000,00
455209	Opérations d'invest. EPLE Travaux AP 7T cité mixte Europole (oasis cours) recettes	100 000,00	100 000,00	60 000,00
458211	Rec. pour opérations d'invest. sous mandat joints de chaussée SNCF pont commune de Villette-d'Anthon	0,00	62 716,58	0,00
458212	Rec. pour opérations d'invest. sous mandat joints de chaussée SNCF pont commune de Grenay	0,00	87 036,08	0,00
458221	Rec. pour opérations d'invest. sous mandat Amégt. sécurité Frontonas	394 800,00	394 800,00	0,00
458222	Rec. pour opérations d'invest. sous mandat OA limítrophe Pont de Serrières	483 160,00	483 160,00	0,00
458227	Rec. pour opérations d'invest. sous mandat protection chutes blocs La Buisse	100 000,00	100 000,00	-3 889,84
45828	Rec. pour opérations d'invest. sous mandat Etudes via Rhôna entre Vertrieu et St-Sorlin-en-Bugey	0,00	44 100,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>		<b>1 484 243 212,32</b>	<b>1 485 370 505,64</b>	<b>62 308 870,03</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	50 914 728,75	50 914 728,75	0,00
013	Atténuations de charges	410 000,00	410 000,00	20 000,00
016	Allocation Personnalisée d'Autonomie	67 256 129,00	67 306 979,46	12 477 025,00
017	Revenu de solidarité active (fonctionnement)	1 821 595,00	1 821 595,00	866 907,00
70	Produits de services, du domaine et ventes diverses	19 306 774,00	19 306 774,00	341 939,00
73	Impôts et taxes	472 850 153,00	472 850 153,00	14 011 186,00
731	Fiscalité locale	571 801 470,00	571 870 898,57	8 231 855,00
74	Dotations et participations	259 131 934,00	260 138 948,29	3 637 886,00
75	Autres produits de gestion courante	36 191 553,09	36 191 553,09	2 599 005,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	2 000 000,00
77	Produits exceptionnels	4 366 318,44	4 366 318,44	17 860 809,75
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	192 557,04	192 557,04	262 256,82
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 812 421 499,52</b>	<b>1 842 845 232,52</b>	<b>46 942 961,49</b>

## ■ Par politique publique

Le tableau ci-dessous retrace les moyens consacrés à chaque politique publique en dépenses.

DÉPENSE			
Politiques publiques	Fonctionnement	Investissement	Total
01 - Enfance et famille	5 299 459,00	-850 000,00	<b>4 449 459,00</b>
02 - Cohésion sociale	9 211 806,00	-27 300,00	<b>9 184 506,00</b>
04 - Santé publique	-734 251,00	-101 000,00	<b>-835 251,00</b>
05 - Personnes âgées	10 107 623,00	-1 234 627,00	<b>8 872 996,00</b>
06 - Personnes handicapées	3 589 351,00	-534 379,00	<b>3 054 972,00</b>
07 - Education	646 060,00	-4 956 072,00	<b>-4 310 012,00</b>
08 - Jeunesse et sports	869 975,00	0,00	<b>869 975,00</b>
09 - Routes	223 921,00	-1 817 466,81	<b>-1 593 545,81</b>
10 - Transports	-275 000,00	-167 639,92	<b>-442 639,92</b>
11 - Logement	12 517 208,48	5 978 994,47	<b>18 496 202,95</b>
13 - Aménagement numérique	106 793,00	10 767 200,00	<b>10 873 993,00</b>
14 - Solidarité territoriale	0,00	-4 250 000,00	<b>-4 250 000,00</b>
15 - Eau	-10 000,00	-281 440,00	<b>-291 440,00</b>
16 - Agriculture	12 540,00	-150 000,00	<b>-137 460,00</b>
20 - Environnement et développement durable	77 330,00	-1 204 563,01	<b>-1 127 233,01</b>
22 - Europe, Développement, Innovation	-76 254,00	-30 500,00	<b>-106 754,00</b>
23 - Attractivité et tourisme	740 529,00	-21 804,00	<b>718 725,00</b>
24 - Culture et citoyenneté	-478 320,00	-2 375 363,00	<b>-2 853 683,00</b>
28 - Sécurité	-12 900,00	36 000,00	<b>23 100,00</b>
29 - Coopération internationale	0,00	-287 556,00	<b>-287 556,00</b>
31 - Ressources humaines	2 400,00	-2 400,00	<b>0,00</b>
32 - Administration générale	-154 830,00	51 530,00	<b>-103 300,00</b>
33 - Bâtiments départementaux	198 000,00	-569 400,00	<b>-371 400,00</b>
34 - Finances	-23 832 096,72	2 290 000,00	<b>-21 542 096,72</b>
38 - Montagne	172 120,00	-80 000,00	<b>92 120,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>18 201 463,76</b>	<b>182 213,73</b>	<b>18 383 677,49</b>

Hors mouvements entre budget principal et budgets annexes

Dans la suite de ce document une présentation synthétique de chacune des politiques permet de préciser les différentes actions conduites par le Département. Le détail des crédits, créations, mouvements et clôtures d'AP (Autorisation de programme) et AE (Autorisation d'engagement) de chaque politique font, quant à eux, l'objet d'une annexe jointe au présent document.

## ENFANCE ET FAMILLE

Le budget supplémentaire demandé en fonctionnement, pour 2025 s'élève à 5,29 M€. Les priorités portent sur le **renforcement des équipes éducatives pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap et le maintien du financement des CAMSP** (Centres d'action médico-sociale précoce) pour le dépistage précoce des troubles du développement.

Des crédits sont redéployés pour soutenir l'accompagnement parental et la gestion des établissements publics, avec une attention particulière à l'optimisation des dépenses et à l'adaptation aux besoins évolutifs du territoire.

À cette étape, la politique enfance-famille du Département de l'Isère prévoit une baisse des investissements, essentiellement liée à des restitutions de crédits pour

des projets d'investissements qui se finaliseront dans les 3 prochaines années. Les recettes de fonctionnement restent principalement issues de financements étatiques et de remboursements.

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES
		<b>5 299 459 €</b>
	RECETTES	<b>1 774 114 €</b>
INVESTISSEMENT		DÉPENSES
		<b>- 850 000 €</b>
	RECETTES	<b>-</b>

## PERSONNES ÂGÉES

Les dépenses supplémentaires inscrites en fonctionnement au titre de la politique personnes âgées proviennent principalement de la **prestation d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)**.

En 2025, la **dynamique d'activité des SAAD** (Services d'aide et d'accompagnement à domicile) se confirme. Cette tendance s'accompagne d'une **hausse du coût moyen des plans d'aide**, ainsi que de l'intégration de nouveaux SAAD sous CPOM (Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), impactant ainsi la dépense. Parallèlement, l'**APA versée directement aux bénéficiaires** continue d'augmenter en lien avec la **progression du nombre de bénéficiaires et du coût moyen des plans**.

Le budget consacré à l'**hébergement** est également en hausse en raison de l'**augmentation des frais de séjour**.

Concernant, les opérations en baisse, il s'agit essentiellement d'ajustements liés à la non-réalisation de certains projets et à la prise en compte de l'impact budgétaire d'évolutions législatives, telles que la fusion des sections dépendance et soins.

En recettes, le soutien exceptionnel de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), renouvelé pour 2025, est venu majorer la prévision du budget prévisionnel.

Enfin, pour l'investissement, les dépenses ont été ajustées en fonction de l'avancement des différents projets (extensions, réhabilitations, transformations, etc.) prévus pour 2025.

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES
		<b>10 107 623 €</b>
	RECETTES	<b>11 703 143 €</b>
INVESTISSEMENT		DÉPENSES
		<b>- 1 234 627 €</b>
	RECETTES	<b>-</b>

## PERSONNES HANDICAPÉES

Les **dépenses supplémentaires** inscrites en fonctionnement au titre de la politique personnes handicapées résultent principalement de la **création de places dans le cadre de la médicalisation** (FAM - Foyer d'accueil médicalisé) et des foyers de vie. Ainsi, le **budget dédié à l'hébergement est en hausse** pour l'année 2025.

La **Prestation de compensation du handicap (PCH)** versée aux **prestataires** demeure soutenue en raison de l'**activité dynamique des SAAD** (Services d'aide et d'accompagnement à domicile). Par ailleurs, la PCH **versée directement aux bénéficiaires** continue de croître, en lien avec l'**augmentation du nombre de bénéficiaires et du coût moyen du plan**. Cette prestation, revalorisée chaque année, permet une prise en charge plus élargie des situations et des droits liés au handicap, ce qui engendre une **hausse régulière de la dépense** pour le Département.

L'inscription de recettes complémentaires s'explique par les ajustements consécutifs aux notifications de crédits reçus ainsi que par l'activité soutenue des SAAD, qui impacte la dotation complémentaire.

En ce qui concerne l'investissement, les dépenses ont été ajustées en fonction de l'avancement des différents projets (extension, réhabilitation, etc.) prévus pour 2025.

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES
		<b>3 589 351 €</b>
	RECETTES	<b>1 839 500 €</b>
INVESTISSEMENT		DÉPENSES
		<b>- 534 379 €</b>
	RECETTES	<b>-</b>

## COHÉSION SOCIALE

Cette décision modificative intervient dans un contexte socio-économique toujours inflationniste, ayant un impact sur l'augmentation de la précarité et sur les besoins des publics.

**10 066 525 € de dépenses de fonctionnement sont sollicités**, notamment :

- **8 100 €** pour soutenir le travail engagé sur les violences conjugales par le financement des stages de responsabilisation parentale et pour l'extension d'une action dans le Nord Isère.

- **9,5 M€** afin d'ajuster le montant de l'allocation RSA.

Il est proposé de restituer 854 719 € en crédits de fonctionnement, car certains contrats aidés n'ont pas atteint la durée maximale initialement prévue, et les objectifs envisagés dans le cadre de l'expérimentation TZCLD (Territoires zéro chômeur de longue durée) n'ont pas été atteints par les porteurs.

27 300 € de dépenses d'investissement sont restitués au regard de la réalité des projets déposés par les associations d'accompagnement social.

970 474 € de recettes de fonctionnement sont inscrits, notamment au titre des contractualisations entre le Département et l'État (Contrat local des solidarités et Convention insertion emploi).

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	<b>9 211 806 €</b>
RECETTES	<b>970 474 €</b>
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	<b>- 27 300 €</b>
RECETTES	<b>-</b>

## SANTÉ PUBLIQUE

Les inscriptions budgétaires suivantes permettront au Département de poursuivre son intervention en matière de prévention santé et de structuration d'offre de soins.

Il est proposé d'inscrire 177 000 € en dépenses de fonctionnement :

- 95 000 € de subvention à destination du Registre du cancer ;
- 82 000 € concernant la mise à disposition d'un médecin du CHUGA (Centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes).

911 251 € de crédits en fonctionnement sont restitués au regard de l'évolution des recommandations vaccinales (un vaccin au lieu de deux), de l'ajustement de la campagne de vaccination HPV dans les collèges et de l'activité réalisée dans le cadre d'Isère santé.

Il est également proposé de restituer les crédits en investissement d'un montant de 111 000 € liés à la réalité des demandes de mallettes médicales et au financement des Maisons de santé pluriprofessionnelles privées.

115 000 € de recettes en fonctionnement sont inscrits, correspondant ainsi aux actions déployées dans le cadre du Contrat local des solidarités.

476 000 € de recettes de fonctionnement sont restitués, conséquence du réajustement de l'activité de campagne de vaccination HPV.

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	<b>- 734 251 €</b>
RECETTES	<b>- 361 000 €</b>
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	<b>- 101 000 €</b>
RECETTES	<b>-</b>

## AGRICULTURE

En fonctionnement, les demandes complémentaires portent sur les **stratégies de préservation du foncier** (+ 30 000 €), en lien avec la forte dynamique de déploiement des PAEN (Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains), et sur les **aides aux organismes agricoles** (+ 10 000 €). Elles sont compensées par des restitutions de crédits sur les opérations « Déploiement de la marque » et « Installation ».

La subvention d'équilibre au laboratoire vétérinaire départemental est ajustée à la baisse pour tenir compte de frais réels de personnel et de structure moins élevés que prévu.

L'effort budgétaire est appliqué en investissement, avec une proposition de restitution de 150 000 €. La réduction porte sur les aides aux industries agroalimentaires (- 250 000 €). Un redéploiement d'une partie de ces crédits est demandé en faveur des aides aux investissements des agriculteurs : + 100 000 €. Cette enveloppe complémentaire permettra

d'aider des dossiers non retenus au FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) faute de crédits européens disponibles.

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES	
		<b>- 39 920 €</b>	
		RECETTES	
		<b>- 37 460 €</b>	
INVESTISSEMENT		DÉPENSES	
		<b>- 150 000 €</b>	
		RECETTES	
		<b>-</b>	

## MONTAGNE

Cette étape budgétaire devra permettre le remboursement aux collectivités de trop-perçus de Taxe départementale sur les remontées mécaniques (TDRM) et la restitution de crédits non affectés.

Ainsi, la section dépenses de fonctionnement se traduit par la régularisation de TDRM pour un montant total de 237 020 € et la restitution de reliquat s'élevant à 64 900 € lié à la non-consommation de crédits en direction de partenariats œuvrant en faveur du tourisme en montagne. Ce sont 172 120 € qui sont donc demandés à l'étape.

En dépenses d'investissement, 80 000 € sont restitués dans le cadre du dispositif dédié aux refuges.

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES	
		<b>172 120 €</b>	
		RECETTES	
		<b>-</b>	
INVESTISSEMENT		DÉPENSES	
		<b>- 80 000 €</b>	
		RECETTES	
		<b>-</b>	

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Concernant l'environnement, y compris la Foncière environnementale de l'Isère (FEI), il est proposé :

- 536 563,01 € de crédits d'investissement, liés à des coûts de travaux sur les sites ENS départementaux (Espaces naturels sensibles) inférieurs aux prévisions, à des coûts d'acquisitions foncières par les Communes moindres sur les sites ENS locaux, aux demandes de versement effectives de l'opération « Un arbre, un habitant en Isère » et au décalage du démarrage des travaux de réalimentation de la nappe du Rhône à Roussillon.

+ 116 000 € de crédits de fonctionnement, notamment pour des prestations supplémentaires liées au déploiement de la FEI et honorer les demandes d'aides des Communes et EPCI sur les sites locaux ENS déposées d'ici la fin de l'année.

- 38 670 € de crédits de fonctionnement au titre de la démostication après versement de la participation statutaire 2025.

Concernant la transition écologique, 668 000 € sont restitués en investissement principalement au titre du Contrat de chaleur renouvelable, afin de s'ajuster à l'avancement des demandes de versement.

En recettes, il est proposé de réduire les prévisions en fonctionnement de 1 M€ au titre de l'énergie réservée corrélée avec la baisse des tarifs de l'énergie et les prévisions en investissement de 664 000 € au titre du contrat de chaleur lié au rythme des projets et 93 563 € de régularisations sur un cumul de petites opérations.

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES	
		<b>77 330 €</b>	
		RECETTES	
		<b>- 1 000 000 €</b>	
INVESTISSEMENT		DÉPENSES	
		<b>- 1 204 563,01 €</b>	
		RECETTES	
		<b>- 757 563 €</b>	

## EAU

En fonctionnement il est prévu une restitution de crédits à hauteur de 10 000 € qui concerne les réseaux de suivi des eaux souterraines, et la maintenance du réseau de suivi des sources gravitaires équipées par le Département.

En investissement, les demandes de crédits des projets du SYMBHI sur le Drac et la Romanche sont inférieures aux prévisions, a contrario des crédits supplémentaires sont prévus suite aux **travaux d'urgence sur la commune de La Rivière et de la vallée du Vénéon** notamment. Au global, cela conduit à une restitution de crédits à hauteur de 281 440 €.

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES	
		<b>- 10 000 €</b>	
		RECETTES	
		<b>- 4 000 €</b>	
INVESTISSEMENT		DÉPENSES	
		<b>- 281 440 €</b>	
		RECETTES	
		<b>-</b>	

## ATTRACTIVITÉ ET TOURISME

La décision modificative 2025 est marquée par notre engagement pour le Petit Train de La Mure et la finalisation du traitement du site de Saint-Georges-de-Commiers.

En dépenses de fonctionnement, au-delà de régularisations à la marge et d'une restitution de 28 400 € de crédits non consommés sur certains partenariats, 750 000 € sont inscrits dans le cadre de l'exécution du contrat de délégation de service public du Petit Train de La Mure. Au total ces inscriptions et les régularisations à la marge nécessitent un montant de crédits de 740 529 € en fonctionnement.

Par ailleurs, 23 035,95 € sont inscrits en recettes de fonctionnement qui correspondent à la fois aux dispositions du contrat de délégation de service public du Petit Train de La Mure, et à des remboursements de trop-perçus au titre de la convention de mise à disposition du site de Saint-Georges-de-Commiers.

En dépenses d'investissement, 610 000 € sont nécessaires pour réaliser les travaux de traitement du site de Saint-Georges-de-Commiers et financer la rémunération du mandataire Isère Aménagement.

631 804 € initialement prévus pour financer les projets tourisme, sont par ailleurs restitués.

Au total, 21 804 € sont rétrocédés en dépenses d'investissement.

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	
<b>740 529 €</b>	
RECETTES	
<b>23 035,95 €</b>	
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	
<b>- 21 804 €</b>	
RECETTES	-

## EUROPE, DÉVELOPPEMENT, INNOVATION

Dans le cadre du développement et de l'attractivité du territoire, dans son budget primitif 2025 le Département a poursuivi ses collaborations avec les organismes et acteurs du tissu socio-professionnel menant ainsi des actions fortes en lien avec ses politiques publiques. Ce budget était également marqué par la prise en compte des engagements au bénéfice des opérations retenues dans le cadre du dispositif Tiers-lieux.

Au regard des projets en cours et à finaliser d'ici la fin de l'année, la décision modificative 2025 se traduit par des ajustements de crédits.

76 254 € sont rétrocédés en dépenses de fonctionnement correspondant à des révisions de montants à la baisse sur des actions menées.

Concernant la section investissement, 30 500 € réservés aux projets en maîtrise d'ouvrage privée pour les Tiers-lieux sont rendus en lien avec le décalage dans la réalisation des travaux.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	<b>- 76 254 €</b>
RECETTES	-
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	
<b>- 30 500 €</b>	
RECETTES	-

## ROUTES

Il est proposé d'abonder le budget de fonctionnement de 223 921 €. Cette demande résulte en particulier d'une augmentation importante du poste signalisation horizontale en raison de la révision des prix très forte en lien avec les droits antidumping (+ 413 K€) et du besoin de crédits pour le nouveau service d'information routière qui sera déployé au printemps 2026 (+ 70 K€), compensés en partie par la restitution de crédits sur l'opération déneigement suite au bilan de la saison hivernale 2024-2025.

Les dépenses d'investissement sont en baisse de 1,81 M€ suite au prévisionnel de dépenses réajusté tenant compte de l'avancement des opérations en maîtrise d'ouvrage départementale et portées par des tiers, y compris sur les bâtiments routiers.

Les recettes d'investissement en augmentation de 1,1 M€ concernent la perception d'une subvention Fonds vert pour la réalisation de la Belle Via ainsi que des révisions négatives et des récupérations d'avance sur les marchés d'enrobés.

Une **augmentation globale des AP** (Autorisations de programme) de 415,87 K€ est proposée, résultant de la diminution de 8 AP en cours de solde et l'abondement d'une AP en ouvrages d'art pour couvrir de nouvelles opérations (+ 7,3 M€) et en modernisation pour la sécurisation de la RD 519 et la réparation du pont de Condrieu (+ 2,5 M€).

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	<b>223 921 €</b>
RECETTES	-
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DÉPENSES</b>
	<b>- 1 817 466,81 €</b>
RECETTES	
	<b>1 101 910,16 €</b>

## TRANSPORTS

Les principaux ajustements budgétaires pour la politique transports se traduisent par :

Une baisse des dépenses de fonctionnement (- 275 K€) résultant en particulier de la diminution de la contribution de service public pour l'aéroport Grenoble Alpes Isère, de la provision pour les révisions de prix pour Transaltitude et de l'ajustement à la baisse des besoins pour les études sur la mobilité.

Une baisse des dépenses d'investissement (- 167 K€) résultant du décalage de l'opération de requalification de l'ancien site de l'ENAC (École nationale de l'aviation civile) nord dans l'attente de maîtrise du foncier et des études pour la réfection de la piste et de l'augmentation des crédits pour honorer les appels de fonds des partenaires pour les pôles d'échanges, études et travaux ferroviaires.

Un abondement des recettes en fonctionnement (+ 56,4 K€) correspondant notamment à l'actualisation des redevances d'occupation de l'ENAC (+ 48 K€) et aux trop-

perçus par des familles pour les bourses de transport pour les élèves en situation de handicap suite au contrôle d'effectivité de présence.

Une **baisse globale des AP** (Autorisations de programme) et AE (Autorisations d'engagement) de 5,11 M€ est prévue compte tenu du solde de l'opération de réalisation du pôle bord de piste de l'ENAC et du prévisionnel de la fin de contrat pour la centrale de mobilité.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	<b>- 275 000 €</b>
RECETTES	
	<b>56 446 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DÉPENSES</b>
	<b>- 167 639,92 €</b>
RECETTES	
	<b>-</b>

## LOGEMENT

Au titre de la politique logement, dans le cadre de l'action sociale départementale, le Département poursuit les **actions visant à améliorer les conditions d'habitat des personnes vulnérables**. L'ensemble des comptes du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) sous gestion de la CAF puis de l'UDAF (Union départementale des associations familiales) depuis 2022 doit être réintégré au budget du Département. Cette intégration se traduit par l'inscription exceptionnelle de crédits en dépenses (12 136 156,48 € en fonctionnement et 6 193 204,47 € en investissement) et en recettes (21 630 524,26 € en fonctionnement et 2 088 345,30 € en investissement).

Au titre de l'activité du service en 2025 :

467 667 € de crédits en dépenses de fonctionnement sont sollicités principalement liés aux **aides FSL « lutte contre la précarité énergétique »**, notamment en raison de l'évolution du règlement FSL voté en 2023 et de la hausse des demandes sur la première partie de l'année 2025.

86 615 € en dépenses de fonctionnement sont restitués, car la cible de logements communaux n'a pas été atteinte par le porteur.

23 222 € de recettes de fonctionnement sont attendues dans le cadre du déploiement des actions du Contrat local des solidarités.

Une restitution de 214 210 € en investissement est prévue au regard de la réalité de consommation des crédits et du Programme de prévention des risques technologiques.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	<b>12 517 208,48 €</b>
RECETTES	
	<b>21 653 746,26 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DÉPENSES</b>
	<b>5 978 994,47 €</b>
RECETTES	
	<b>2 088 345,30 €</b>

## AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

La décision modificative de la politique d'aménagement numérique du territoire présente une augmentation des dépenses d'investissement (+ 10 767 200 €) constituée principalement par la hausse des crédits de **subvention à verser au délégataire de service public** (+ 13 M€), et par la restitution de crédits de paiement liés à des reports d'opérations vers 2026. Les recettes d'investissement sont marquées notamment par le **report à 2026 d'une partie des financements attendus de l'État** (- 16 M€).

L'équilibre du budget est assuré par le versement d'une partie de la **participation du Département au financement du Projet Très Haut Débit** à hauteur de 27 767 200 €.

En fonctionnement, les dépenses et recettes font l'objet d'un ajustement lié à la réévaluation de la subvention entre budgets et à la mise à disposition de personnel facturé au budget annexe.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	<b>14 237 €</b>
RECETTES	
	<b>9 193 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DÉPENSES</b>
	<b>38 534 400 €</b>
RECETTES	
	<b>10 767 200 €</b>

## SOLIDARITÉ TERRITORIALE

La décision modificative 2025 prend en compte les ajustements nécessaires des crédits votés au BP 2025 qui sont adaptés aux besoins exprimés par les maîtres d'ouvrage pour les opérations retenues dans le cadre des dispositifs d'aides financières.

En section d'investissement, 4 250 000 € sont rendus notamment au titre du **fonds EPCI et Action cœur de ville** prenant en compte l'avancement des opérations retenues dans ce cadre.

71 740 € sont à désinscrire en recettes d'investissement au vu de la révision de recette notifiée par la caisse des dépôts et consignations. Le montant attendu était de 292 740 € et sera finalement de 221 000 €.

Dans le cadre du fonctionnement de la mission France services portée par le Département et financée par l'État, 5 000 € supplémentaires sont inscrits en recette de fonctionnement et viennent s'ajouter aux 50 000 € déjà inscrits au BP 25.

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES
		-
		RECETTES
		<b>5 000 €</b>
INVESTISSEMENT		DÉPENSES
		<b>- 4 250 000 €</b>
		RECETTES
		<b>- 71 740 €</b>

Le programme dédié aux cités mixtes et départements limitrophes est augmenté de 1,58 M€ en raison de la hausse des dépenses liées à la restructuration de l'Édit de Roussillon et pour répondre aux appels de fonds en hausse des Départements au regard de l'inflation.

## ÉDUCATION

54 000 € sont restitués afin d'ajuster l'aide aux collèges privés en fonction du réalisé.

Pour la restauration scolaire, la subvention d'équilibre du budget annexe CMC (Cuisines mutualisées centralisées) est abondée de 670 000 € afin d'**ajuster les lignes alimentation** (housse du nombre de repas) **et fluides** (inflation), l'accompagnement financier des cuisines autonomes est en baisse de 30 000 € suite au rattachement d'un collège à une CMC et 80 000 € sont restitués suite à la baisse temporaire des coûts de structure des repas fournis par la Ville de Croles.

350 000 € au titre des **locations d'équipement pour la pratique de l'EPS** (Éducation physique et sportive) permettront de répondre à l'actualisation à la hausse des tarifs de locations (évolution de l'indice INSEE).

Concernant le bâti, un ajustement de la programmation induit - 4,48 M€ pour le **Plan pluriannuel de rénovation-construction** (PPRC) et - 2,04 M€ pour le **Plan pluriannuel de maintenance et d'amélioration** (PPMA).

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES
		<b>1 583 160 €</b>
		RECETTES
		<b>1 071 550 €</b>
INVESTISSEMENT		DÉPENSES
		<b>- 4 956 072 €</b>
		RECETTES
		<b>- 2 759 381 €</b>

## JEUNESSE ET SPORTS

Dans le cadre de la politique jeunesse et sports, des crédits complémentaires en fonctionnement sont sollicités afin de financer le **soutien au sport de haut niveau et le dispositif Tattoo Isère**. À ce titre :

• 800 000 € sont mobilisés pour assurer les remboursements de la carte Tattoo Isère pour l'année scolaire 2025-2026. Ce dispositif, qui bénéficie à près de 50 000 jeunes et 2 060 partenaires conventionnés, mobilise chaque année un budget total de plus de 1,8 million d'euros.

Plusieurs recettes pour un montant total de 152 553 €, sont à inscrire, notamment :

• Les recettes de la Course de la Résistance (éditions 24 et 25) pour un montant total de 27 553 €.

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES
		<b>869 975 €</b>
		RECETTES
		<b>152 553 €</b>
INVESTISSEMENT		DÉPENSES
		-
		RECETTES
		-

## CULTURE ET CITOYENNETÉ

Le Département mène à bien les activités gérées par ses services et soutient toujours activement l'ensemble des acteurs culturels isérois, publics ou privés, dans leurs démarches de promotion et de partage du patrimoine et de la création contemporaine en particulier. Au regard de la réalisation des projets, les crédits votés sur l'exercice peuvent être ajustés.

En fonctionnement, les optimisations (sur les actions de communication notamment), le décalage d'entreprises ou la re-priorisation de projets ainsi que le report de crédits pour le gardiennage conduisent à restituer une somme de 478 320 €. A contrario, 62 703 € de recettes nouvelles sont à inscrire sur ce budget : 25 000 € de la Fondation de France pour le musée Hébert et 37 703 € de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) pour contribuer au programme « bibliothèque numérique de référence » porté par la médiathèque départementale.

En investissement, le décalage et l'actualisation des calendriers des programmations de chantiers expliquent

la restitution de 2,38 M€, concernant les travaux de réhabilitation du Palais du Parlement, la mise en sécurité et l'accessibilité du Domaine de Vizille, les travaux sur le Château Louis XI, ainsi que des campagnes de restauration d'œuvres qui nécessitent des délais plus longs. En recette, une somme est prévue en regard d'une subvention non attendue initialement de la DRAC pour une restauration de pièces de la collection du musée de la Révolution française.

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	- 478 320 €
RECETTES	62 703 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	- 2 375 363 €
RECETTES	6 700 €

## COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le Département a renforcé en 2025 sa politique de coopération internationale conformément aux orientations définies dans ses partenariats principaux et structurants. Ses coopérations avec le Sénégal (Département de Kédougou et Réserve naturelle du Boundou) et l'Arménie (Préfecture du Guégharkunik) se déploient ainsi sur plusieurs axes (santé, tourisme, agriculture, culture, éducation...). L'année est significative au regard du démarrage opérationnel du projet Speaki (Solidarité pour l'eau et l'assainissement Kédougou Isère) conduit sous la double maîtrise d'ouvrage des deux Départements.

Toutefois, la phase étude et les essais de pompage constituant des préalables aux décisions à prendre sur les réalisations effectives (forages, réservoirs, châteaux d'eau, pompes solaires), il est constaté que les montants déjà versés en avance de budget du Département de l'Isère au Département de Kédougou sont suffisants et qu'il n'est pas

nécessaire de prévoir un complément. À ce titre, une somme de 287 556 € peut être restituée en crédit de paiement sur l'exercice 2025 (sans impact sur l'autorisation de programme et donc sur l'engagement général des partenaires sur le projet).

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	-
RECETTES	-
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	- 287 556 €
RECETTES	-

## SÉCURITÉ

Les ajustements de la politique sécurité concernent, la restitution de 12 900 € de crédits de fonctionnement du fait de la bascule plus rapide que planifiée de certaines associations du fonctionnement vers l'investissement, dans le cadre du dispositif départemental structuré de soutien aux associations agréées de sécurité civile et assimilées voté en 2023, et, la demande de 36 000 € de crédits en investissement, en complément de ceux déjà votés et de l'optimisation des lignes budgétaires, pour soutenir les sapeurs-pompiers isérois (actifs, anciens et jeunes sapeurs-pompiers) en accompagnant l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère (UDSP 38) dans son projet de création de « la maison des sapeurs-pompiers de l'Isère ».

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	- 12 900 €
RECETTES	-
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	36 000 €
RECETTES	-

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les principaux ajustements budgétaires en fonctionnement concernent :

- la **flotte automobile** avec 181 620 € ajoutés afin de prendre en compte une augmentation des dépenses de péages (augmentation des tarifs) et de fournitures d'équipement ;
- après avoir eu connaissance des résultats des appels d'offres des marchés d'assurances, 287 800 € peuvent être restitués après paiement des **principales primes 2025** ;
- les **nouveaux dispositifs du Plan de mobilité (PDM)**, mis en œuvre au 1<sup>er</sup> septembre 2023, rencontrent une attente de nos agents et nécessitent l'ajout de 90 000 € pour couvrir leurs demandes.

Une recette supplémentaire en fonctionnement de 20 000 € est attendue liée à l'activité du Parc auto.

En investissement :

- eu égard à la baisse de sollicitations concernant la participation versée aux agents du Département dans le cadre du PDM pour l'achat de vélos électriques, il est proposé de restituer 50 000 € ;

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	- 154 830 €
RECETTES	20 000 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	51 530 €
RECETTES	50 000 €

## NOTES

# RESSOURCES HUMAINES

Outre la rémunération, la part budgétaire ressources humaines de cette politique concerne les frais de formation, de recrutement, d'accompagnement des parcours professionnels, ainsi que de l'ensemble des autres dépenses en lien avec les prestations mobilisées par la direction des ressources humaines.

Au titre de cette année 2025, les évolutions budgétaires sont portées par une **augmentation importante des charges et cotisations en tant qu'employeur**. Pourtant, **le Département a limité l'évolution de sa masse salariale à + 1,7 %** en optimisant l'utilisation des crédits RH. Cette optimisation a pu se réaliser sans impliquer de suppressions de postes, ni de baisse des rémunérations, ni de modification des prestations sociales accordées aux agents, ni de dégradation du service rendu à l'usager.

L'ensemble des actions portées par ces crédits de fonctionnement se réalise dans le cadre fixé au budget primitif 2025 confirmant la bonne définition des besoins au BP 2025.

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES
		<b>2 400 €</b>
		RECETTES
		-
INVESTISSEMENT		DÉPENSES
		<b>- 2 400 €</b>
		RECETTES
		-

# BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

En fonctionnement, des ajustements de crédits à hauteur de 247 500 € sont nécessaires à la **prise en charge de frais de stockage de bâtiments modulaires et de démolition pour les plus vétustes** ainsi qu'au paiement de **frais de gardiennage et de protection des personnes** (agents et usagers) dans les services locaux de solidarité pour 37 500 €. Ces nouveaux besoins sont compensés en partie par la restitution de crédits à hauteur de 49 500 € sur les loyers et frais divers due à une dépense moins importante que prévue ainsi qu'un ajustement de crédits lié à l'avancement du projet de transformation de l'ex-office de tourisme des Avenières en Centre médico-social.

En investissement, cette étape budgétaire permet l'ajustement des crédits de la politique bâtiments départementaux pour correspondre à l'avancement des opérations de travaux. Ainsi, il est proposé de restituer en investissement 450 000 € liés au décalage notamment de l'installation du groupe électrogène à l'Hôtel du Département et des travaux d'eaux usées du parc de Comboire. En revanche, un besoin de 700 000 € supplémentaires est inscrit afin de financer l'avance du titulaire du Marché global de performance pour la construction de la Maison du Département à La-Côte-Saint-André.

Le décalage et l'annulation de 2 acquisitions de bien et de terrains immobiliers permettent de restituer des crédits à hauteur de 819 400 €.

Enfin, suite au décalage de la cession d'un bâtiment, une restitution de recettes est proposée à hauteur de 590 000 €.

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES
		<b>198 000 €</b>
		RECETTES
		<b>- 5 000 €</b>
INVESTISSEMENT		DÉPENSES
		<b>- 569 400 €</b>
		RECETTES
		<b>- 590 000 €</b>

2025

# RAPPORT DÉCISION MODIFICATIVE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Hôtel du Département  
7, rue Fantin-Latour - CS 41096  
38022 Grenoble Cedex 1  
Tél. 04 76 00 38 38

[isere.fr](http://isere.fr)

